

L'enseignement de l'expression écrite et orale en Kabyle. Objectifs et difficultés

Arezki AOUDIA.

Département de langue et culture amazighes
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Depuis l'introduction de la langue kabyle à l'université de Tizi-Ouzou en 1990 pour la poste graduation et en 1997 pour la graduation (Licence), le module d'expression écrite et orale reste la matière essentielle. Les enseignements assurés en langue kabyle. Enseigner cette matière reste une tâche difficile, nous allons tracer dans ce qui suit les objectifs de cette matière, les difficultés rencontrées dans son enseignement et faire quelques propositions pour mieux l'enseigner, la comprendre et l'apprendre.

Objectifs de cette matière

Les objectifs principaux visés dans l'enseignement de l'expression orale et écrite sont que l'étudiant soit capable :

En compréhension de l'écrit

- D'analyser des documents écrits et être capable d'en faire une synthèse en respectant une syntaxe correcte.
- De repérer ce qui est important dans un texte : les mots, les idées, les groupes d'idée), rédiger de manière intelligible une synthèse.
- D'établir ou de rétablir :
 - l'ordre chronologique des faits,
 - la progression et la cohérence de l'écrit.

En expression orale

- De reformuler, auprès des personnes qui font appel à ses prestations, l'essentiel d'un message écrit ou oral.
- De poser des questions pour clarifier sa compréhension du message ;
- D'exprimer des messages clairs et adaptés à l'interlocuteur ;
- De savoir présenter oralement un travail écrit.

En expression écrite

- De rédiger des notes et des rapports avec clarté et dans le respect des règles orthographiques et grammaticales,
- De rendre compte de ses observations sous forme de notes ou de rapports d'observation dont le modèle est préalablement défini,
- D'améliorer la construction logique des phrases : travail sur les connecteurs logiques et leurs spécificités (expression de la cause / conséquence / opposition) ;
- De rédiger un résumé structuré et ne dépassant pas le tiers du message initial, fidèle aux idées de l'émetteur,
- De rédiger un bref commentaire faisant appel à la réflexion personnelle.
- De gagner de l'aisance à l'écrit et à l'oral.
- Faciliter le passage à l'écrit.

Problèmes et difficultés rencontrés à l'enseignement de l'expression écrite et orale en kabyle

1- Manque de matière à enseigner

Bien que le module d'expression écrite et orale est assuré depuis la création de la licence à l'université (Tizi-Ouzou et Bejaia) en 1997, il reste le module le plus difficile à enseigner, puisque il y'a peu de supports de types variés, écrits, oraux et audio-visuels, de portée générale en kabyle sur quoi faire travailler les étudiants. Les enseignants de cette matière font des efforts énormes pour avoir quoi enseigner, face à cette situation les enseignants sont dans l'obligation de produire des textes en kabyle et de traduire des écrits en d'autres langues à la langue kabyle pour avoir de quoi sur travailler.

2- Intégration des étudiants non kabylophones

L'intégration des étudiants non kabylophones (Arabophones et/ou les autres berbères) pose beaucoup de problèmes aux enseignants de cette matière. La différence de langues : Langue maternelle, langue seconde et étrangère et la diversité linguistique ou plus exactement les différences dialectales, rend la tâche difficile de suivre les enseignements de cette matière à ces étudiants. Cette difficulté concerne aussi les étudiants kabyles mais à degré moins, du moment que ces derniers maîtrisent la langue d'enseignement qui est le kabyle.

3- L'influence des autres langues (l'Arabe et le français)

La langue kabyle est en contact avec d'autres langues (le français et l'arabe) qui sont les langues d'enseignement depuis le primaire. L'effet de l'influence de ces deux langues est considérable et très remarquable au niveau de l'orale et de l'écrit chez les étudiants du département de berbère. Nous donnons là quelques exemples de calques au français et à l'arabe que les étudiants reprennent en kabyle :

- *Aneggaru-agi* « ce dernier ».

- *D ayen i ay-yagğan* « c'est pour cela », bien que pour cet exemple, il y a son équivalent en kabyle *yef waya, yef wanect-a* et qui sont attestés presque dans toute la kabylie.

Nous ajoutons à ça les erreurs de syntaxe et de grammaire, puisque les étudiants des fois appliquent la syntaxe du français et/ou de l'arabe sur le kabyle, ce qui donne lieu à des confusions et à des erreurs qui leur compliquent la tâche pour s'exprimer oralement ou par écrit en kabyle. Voici quelques exemples :

- Le subordonnant *dakken, yesla dakken tusiɛ-d* « il sait que tu es venu/arrivé¹ », ce subordonnant n'a aucune valeur syntaxique dans cet énoncé, du moment que l'énoncé : *yesla tusiɛ-d* est correcte.

- Les définitives² *d win, d tin, d wid, d tid*, exemple : *imezday n tizi-Uzzu d wid i d-yeffyen s abrid*. « les habitants de Tizi-Ouzou ce sont ceux qui sont sortis aujourd'hui ».

Ces définitives n'ont aucune valeur dans cet énoncé, bien au contraire il a détruit la structure syntaxique de cette phrase, qui est en principe une phrase verbale simple, exprimée ainsi : *imezday n Tizi-Uzzu ffyen-d ass-a*. « Les habitants de Tizi-Ouzou sont sortis aujourd'hui ».

Ce que nous avons cité en haut ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres que nous avons recensés au cours de notre expérience à l'enseignement de la matière de l'expression écrite et Orale.

Comment réussir le module d'expression écrite et orale ?

Observation et compréhension des textes et différentes techniques d'expression, permet aux étudiants de perfectionner leur expression écrite en vue de la rédaction d'un texte. Les contenus aborderont les savoir-faire suivants :

- Exposer une idée, un argument, une problématique (argumentation, explication, description).
- Construire un écrit universitaire (cohérence et cohésion du texte, organisation du texte, articulations). A partir de différents travaux – enquêtes, recherche documentaire, résumés, réécriture de textes et autres exercices autour du texte – L'étudiant devra s'efforcer par l'acquisition d'outils fondamentaux de mieux structurer ses textes,

corriger son orthographe lexicale et grammaticale et atteindre la rigueur dans l'expression.

- Comprendre les normes d'écriture (citations, ponctuation, titres et sous-titres)
- Corriger son texte (orthographe, réécriture).

La matière de l'expression orale et écrite au service des autres matières

L'enseignement de l'expression orale et écrite au département amazigh a été spécialement élaboré afin de répondre aux exigences des autres disciplines. Il était destiné aux étudiants pour effectuer des évaluations complètes des différentes compétences de langue (compréhension écrite/orale, production écrite/orale. Acquérir toutes ces connaissances de cette matière permet aux étudiants et mêmes aux enseignants des autres matières d'aborder les autres enseignements, du moins la majorité en langue kabyle sans le moindre souci et enfin, facilitera la tâche pour la berbérisation des enseignements au département amazigh.

Bibliographie

- ABROUS, D. « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit en kabyle », Unité et diversité de Tamazight, T 1, Actes du colloque international, Ghardaia, 1991.
- ACHOUR, R. « Problèmes de construction syntaxique de la phrase en kabyle dans les usages modernes en situations formelles », in : Revue Timmuzya N° 21, 2010.
- BRIATTE, F. « Communication: expression orale et écrite appliquée au secteur tertiaire », Université de Lille 2, 2001.
- CHAKER, S. *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) : Syntaxe*, thèse de doctorat d'état, Aix-en-Provence, 1983.
- CHAKER, S. « Orientations générales pour l'aménagement de la langue berbère : urgence et réalisme », Aménagement de la langue berbère. Atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998, INALCO, Paris.
- MEKSEM, Z. *Tisekkiwin n yivrisen, tagmert d tesle dt*, H.C.A, 2010.

- MOIRAND, S. *Une grammaire des textes et des dialogues*, Ed. Hachette, Paris, 1990.

-
- 1 - Voir ACHOUR, R. Revue Timmuzya, N° 21, P. 13.
2 - Voir ACHOUR, R. Revue Timmuzya, N° 21, P. 18.